

Le 26 septembre 2023

Projet de loi de finances pour 2024 :

Villes de France estime que le compte n'y est pas et de loin !

En amont de la présentation devant l'Assemblée nationale du projet de loi de finances pour 2024, Dominique Faure et Thomas Cazenave, viennent de présenter aujourd'hui aux membres du Comité des Finances Locales, les principales mesures contenues dans le texte qui intéressent les collectivités locales.

Si des mesures qui concernent les dotations d'investissement de l'État vers les collectivités locales vont dans le bon sens, par exemple le fait que le bénéfice du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) soit à nouveau étendu aux aménagements de terrain, celles-ci ne sont pas suffisantes.

En effet, en ce qui concerne les dotations de fonctionnement comme la DGF, Villes de France estime que le compte n'y est pas. Il a été annoncé que cette dotation serait revalorisée de 220 millions d'euros au total par rapport au PLF 2023, dont un abondement de la DSR de 100 millions d'euros supplémentaires, de 90 millions d'euros pour la DSU et de 30 millions d'euros pour la DGF des EPCI.

Cette hausse n'est en effet, au total, que de moins de 1% alors que l'inflation est au-dessus de 5%. Villes de France rappelle que les villes, contrairement aux petites communes, n'ont bénéficié d'aucun bouclier tarifaire depuis 2022 ce qui a considérablement accru leurs charges. La part des ressources humaines y est beaucoup plus importante et les évolutions, légitimes, du point d'indice des agents publics pèsent lourdement sur leurs budgets.

Les niveaux d'inflation et l'évolution des coûts de l'énergie devraient rester l'an prochain sans commune mesure avec ce léger complément de DGF qui est ainsi proposé par le Gouvernement. Cette annonce représente un facteur de déséquilibre considérable et met en difficulté les collectivités locales ; elle risque d'entraîner la fragilisation des services publics locaux et une baisse significative de l'investissement local.

Villes de France estime par ailleurs que le dépassement inédit des crédits accordés à la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) par rapport à la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), constitue un mauvais signal envoyé aux villes dont les charges de centralité sont particulièrement prégnantes, et qui doivent faire face aux troubles sociaux et à la pauvreté des ménages dans les quartiers politiques de la ville. Depuis 2018, chaque année, les mêmes volumes d'abondement ont été consacrés à la DSR par rapport à la DSU, alors que la première représentait 2 milliards d'euros et la seconde 2,65 milliards en 2023.

Villes de France estime enfin urgent de sortir du seul constat macroéconomique. Les valeurs moyennes d'épargne brute ou de capacité de désendettement globale du bloc communal masquent en réalité des écarts considérables. Cette année comme l'an prochain, la situation va continuer à se dégrader bien plus rapidement pour les villes moyennes que pour le reste du bloc communal. Cette situation justifie pleinement le développement de mesures ciblées et plus adaptées à la situation financière des villes de France et de leurs agglomérations.

Villes de France reste attentive aux propositions qui pourraient être faites par le Gouvernement et se tient pleinement disponible pour échanger avec les Ministres afin que ce nouveau budget de l'État réponde véritablement aux attentes des Maires des villes moyennes.

Contact presse : arthur.urban@villesdefrance.fr

Présidée par Gil AVÉROUS, maire de Châteauroux, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.